



DESCRIPTION DE POSTE THÉRAPEUTE EN CHEF

- 1.0 ORGANISATION : Association canadienne d'aviron amateur (Rowing Canada Aviron)
- 1.1 TITRE : Physiothérapeute du sport
- 1.2 CATÉGORIE/NATURE DE L'EMPLOI : Professionnel à temps plein
- 1.3 SUPERVISEUR IMMÉDIAT : Directeur(trice) de haute performance
- 1.4 LIEU : Centre national d'entraînement (Shawnigan Lake et Quamichan Lake, C.-B.)

2.0 RESPONSABILITÉS ET TÂCHES

2.1 GÉNÉRALES

Le (ou la) thérapeute en chef est responsable du soutien thérapeutique direct quotidien et de la mise en œuvre du programme thérapeutique de l'équipe nationale pour les athlètes de RCA, ainsi que de la gestion globale du programme de médecine du sport pour RCA.

Sous la direction du (de la) directeur(trice) de haute performance (DHP) ou en collaboration avec le médecin en chef, le (ou la) thérapeute en chef peut représenter RCA auprès du réseau CSI et d'autres organisations de services identifiées en ce qui concerne les besoins de soutien médical et thérapeutique de l'équipe nationale. Il ou elle travaille en étroite collaboration avec le (ou la) DHP, les entraîneurs-chef, le médecin en chef, le personnel administratif et le ou la responsable des finances afin de préparer et de contrôler les budgets, le cas échéant.

Relevant du (de la) directeur(trice) de haute performance de Rowing Canada Aviron (RCA), le (ou la) thérapeute en chef sera basé(e) dans l'environnement quotidien d'entraînement de l'équipe nationale et sera responsable du soutien thérapeutique direct quotidien et de la mise en œuvre du programme thérapeutique de l'équipe

nationale pour tous les athlètes de RCA (olympiques, paralympiques et prochaine génération (NextGen)).

Le (ou la) thérapeute en chef participera activement au développement et à la mise en œuvre de la stratégie, de la culture et du plan des sciences du sport et de la médecine du sport (SSMS). Le (ou la) thérapeute en chef assurera la supervision et la coordination de tous les thérapeutes à temps plein, à temps partiel et sous contrat de RCA. En outre, en collaboration avec le médecin en chef de RCA et les professionnels des sciences du sport et de la médecine sous contrat avec RCA, le (ou la) thérapeute en chef assurera la gestion sur place des protocoles de suivi médical et de réadaptation, comme convenu par ces professionnels.

La personne travaillera au Centre national d'entraînement (CNE) de RCA et apportera son soutien à l'équipe lors des camps d'entraînement et des compétitions, comme le prévoit le processus de planification annuel. Ce poste nécessitera des déplacements nationaux et internationaux, avec des horaires variables, y compris tôt le matin et les weekends.

Le (ou la) thérapeute en chef possède toutes les certifications professionnelles à jour exigées par les organismes canadiens respectifs et se conforme à tous les codes de conduite de RCA et de l'association professionnelle en rapport avec ses activités.

2.2 SPÉCIFIQUES

A. Équipe nationale

- Diriger la mise en œuvre quotidienne d'un processus de traitement des athlètes axé sur le suivi et la gestion proactifs de la santé de l'athlète et des évaluations structurelles.
- Assurer le triage et les soins immédiats dans l'EQE pour les athlètes de RCA.
- Coordonner les soins aux athlètes avec le médecin en chef et fournir des mises à jour régulières aux entraîneurs, à de directeur de la haute performance et aux praticiens de la SSMS.
- Surveiller et répondre aux rapports quotidiens de suivi et de contrôle des athlètes afin d'assurer des interventions immédiates et proactives ou des alertes le cas échéant.
- Gérer le processus interne de RCA d'orientation des athlètes vers le personnel médical professionnel approprié et assurer un suivi et une surveillance appropriés et en temps opportun.
- Coordonner la thérapie, y compris la programmation, l'établissement de rapports et le suivi/la gestion des blessures.
- Fournir et gérer des programmes individualisés de réadaptation pour les athlètes blessés, en collaboration avec le médecin en chef, les prestataires externes, l'équipe de force et condition physique, l'équipe de physiologie et les entraîneurs.
- Maintenir une communication régulière avec les prestataires de thérapie au sein de l'EQE et à l'extérieur afin d'assurer la collaboration et la coordination des soins.
- Gérer le plan de premiers soins et de soins d'urgence pour le CNE
- Avec le médecin en chef, diriger l'élaboration et le suivi d'un protocole de soins aux athlètes pour l'équipe nationale de RCA.
- Veiller à ce que les dossiers appropriés des athlètes soient conservés et à ce que les registres de suivi des progrès de la rééducation des athlètes soient tenus comme il se doit.
- Prévoir des structures de traitement appropriées pour les athlètes hors site lors des camps d'entraînement et des compétitions, comme prévu dans le plan annuel, et être

disponible pour les déplacements lors des camps d'entraînement et des compétitions, comme prévu dans le plan annuel.

- Travailler avec le médecin en chef, les entraîneurs-chef et le personnel administratif pour créer un environnement de haute performance continu et progressif axé sur l'athlète.

B. Administration

- Diriger le processus administratif quotidien en ce qui concerne les rendez-vous de traitement des athlètes et fournir un soutien à la coordination des services de sciences du sport.
- Veiller à ce que l'enregistrement du statut médical de l'athlète soit à jour dans la base de données des blessures et des traitements de RCA (Smartabase).
- Fournir un rapport hebdomadaire sur l'état médical et thérapeutique de l'athlète et sur le plan de traitement au médecin en chef, au DHP, aux entraîneurs et aux prestataires de la SSMS.
- En collaboration avec le médecin en chef, planifier et coordonner les examens médicaux d'admission et de dépistage, les analyses de laboratoire et les tests de référence pour tous les athlètes de RCA identifiés pour le CNE et le programme de la prochaine génération (NextGen).
- Travailler avec le médecin en chef et le personnel administratif pour coordonner le processus de commande et de stockage de toutes les fournitures médicales nécessaires à l'équipe nationale de RCA pour les centres d'entraînement, tous les camps d'entraînement et les compétitions.

C. Science du sport et recherche (équipe de soutien intégré)

- Travailler avec les entraîneurs, directeur de haute performance, et l'équipe de science du sport concernée pour veiller à ce que les besoins de l'équipe nationale en matière de science du sport et de recherche soient satisfaits.
- Travailler en collaboration avec les responsables de l'ÉSI et le médecin en chef pour mettre en œuvre les programmes de prévention des blessures, de suivi des analyses et de biomécanique.
- Collaborer avec les entraîneurs et le médecin en chef à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des programmes d'évaluation et de test des athlètes.

D. Programmes de développement

- Collaborer avec l'équipe de direction de HP et le médecin en chef pour coordonner et gérer les services de prévention, de dépistage, de suivi et de rééducation pour les programmes U-23 et prochaine génération.

3. PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

- Le (ou la) thérapeute en chef doit poursuivre son perfectionnement professionnel dans les domaines de la thérapie professionnelle ainsi que dans les programmes de leadership professionnel et de sciences du sport.
- Les programmes de perfectionnement professionnel doivent être convenus avec le (ou la) DHP et le médecin en chef en fonction des lacunes identifiées ou des opportunités innovantes recensées au cours du processus d'examen.

4. DEGRÉS DE SUPERVISION

Le (ou la) thérapeute consulte régulièrement les membres de l'équipe de direction de HP, les entraîneurs de l'équipe nationale et le médecin en chef dans le cadre des activités du programme. Il est responsable devant le (la) directeur(trice) de la santé publique et est évalué par le (la) directeur(trice) de la santé publique et le médecin en chef de RCA.

5. POUVOIR DE DÉCISION

Le (ou la) thérapeute en chef participe aux réunions spécifiques aux exigences du poste et est responsable de formuler des recommandations le cas échéant. Il ou elle dispose d'une autorité suffisante pour assurer la gestion quotidienne des domaines du programme conformément aux politiques, aux programmes et au budget. Au-delà de ces limites, la personne doit faire approuver ses décisions par le (ou la) DHP ou le médecin en chef.

6. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE

Les candidat(e)s doivent être soit un(e) physiothérapeute qui détient :

- Trois à 12 ans d'expérience dans le domaine du sport d'élite et des athlètes de haut niveau
- détient un diplôme de maîtrise en physiothérapie (ou équivalent) délivré par un établissement reconnu
- une expérience de l'évaluation et de la gestion des blessures aiguës
- une l'expérience de la gestion et de la programmation de la réadaptation en vue du retour à la compétition
- une expérience de travail dans un environnement interdisciplinaire de sport de haut niveau
- un certificat d'enregistrement valide auprès de l'Ordre des physiothérapeutes
- a terminé le niveau 3 (de préférence niveau 5) du programme AIM au sein de la division d'orthopédie de Physiothérapie Canada.

et,

- Gunn IMS ou certification équivalente en matière de *dry needling* (de préférence)
- physiothérapeute : un diplôme en physiothérapie du sport de l'Association canadienne de physiothérapie (de préférence).
- physiothérapeute : une certification de la FCAMPT (de préférence).
- une expérience avec les athlètes et les programmes paralympiques (de préférence).
- une expérience des grands Jeux ou une expérience spécifique de l'aviron (de préférence).
- une expérience avérée de plusieurs formes de traitement (de préférence).
- une expérience de la gestion et de la programmation de la réadaptation pour le retour à la compétition.
- la capacité de communiquer dans les deux langues officielles (de préférence).
- la disponibilité pour se rendre avec les équipes de RCA à des camps et des compétitions, selon les besoins; et
- une certification valide de secouriste et de RCP

Le salaire sera proportionnel aux qualifications et l'expérience.

Les candidat(e)s devront se soumettre à une vérification de leur casier judiciaire avant toute confirmation d'emploi.